

RCS : CHALON SUR SAONE

Code greffe : 7102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHALON SUR SAONE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 00042

Numéro SIREN : 380 937 938

Nom ou dénomination : CHALON-IMMO

Ce dépôt a été enregistré le 26/04/2018 sous le numéro de dépôt 1360

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2017

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS CHALON IMMO

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 6 rue Paul Sabatier 71100 CHALON SUR SAONE

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 8 0 9 3 7 9 3 8 0 0 0 1 3

Néant ☐ *Exercice N clos le,
30/09/2017

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	AC	
	Frais d'établissement *	CX	CQ	
	Frais de développement *	AF	AG	63 429
	Concessions, brevets et droits similaires	AH	AI	3 631 294
	Fonds commercial (1)	AJ	AK	
	Autres immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AN	AO	389 477
	Terrains	AP	AQ	10 801 264
	Constructions	AR	AS	2 607 534
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AT	AU	159 008
	Autres immobilisations corporelles	AV	AW	
	Immobilisations en cours	AX	AY	
	Avances et acomptes	CS	CT	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	CU	CV	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	BB	BC	
	Autres participations	BD	BE	20 066
	Créances rattachées à des participations	BF	BG	
	Autres titres immobilisés	BH	BI	65 000
	Prêts	BJ	BK	13 631 236
	Autres immobilisations financières*	BL	BM	6 321 224
TOTAL (II)		BN	BO	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BP	BQ	
	En cours de production de biens	BR	BS	
	En cours de production de services	BT	BU	
	Produits intermédiaires et finis	BV	BW	
	Marchandises	BX	BY	20 452
	Avances et acomptes versés sur commandes	BZ	CA	267 090
	CRÉANCES	CB	CC	5 356 163
	Clients et comptes rattachés (3)*	CD	CE	
	Autres créances (3)	CF	CG	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CH	CI	7 921
Comptes de régularisation	DIVERS	CJ	CK	27 101
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CW		
	Disponibilités	CM		
	Charges constatées d'avance (3)*	CN		
	TOTAL (III)	CO	1A	5 678 729
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CP	13 651 688	11 979 501
Comptes de régularisation	Primes de remboursement des obligations (V)			
	Ecart de conversion actif* (VI)			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)				
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>SAS CHALON IMMO</u>			Néant ☐ *	
			Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 44 480)		DA	44 480
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <u>EK</u>)		DC	
	Réserve légale (3)		DD	4 448
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <u>BI</u>)		DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* <u>EJ</u>)		DG	8 748 227
	Report à nouveau		DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	1 267 314
	Subventions d'investissement		DJ	
	Provisions réglementées *		DK	
	TOTAL (I)		DL	10 064 470
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	
	Provisions pour charges		DQ	
	TOTAL (III)		DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	1 477 897
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <u>EI</u>)		DV	52 860
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	14 018
	Dettes fiscales et sociales		DY	366 552
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
	Autres dettes		EA	3 703
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	
TOTAL (IV)		EC	1 915 031	
Ecart de conversion passif* (V)		ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	11 979 501	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
			1D	
			1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	868 731
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	97	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS CHALON IMMO		Exercice N				Néant ☐ *		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	2 384 738	FH		FI	2 384 738	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 384 738	FK		FL	2 384 738	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	4 469	
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2 389 208	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	97 208	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	300 076	
	Salaires et traitements*					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	314 326
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	20 452
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	29	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	732 093	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	1 657 115		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	28	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	48 838	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	48 866	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	13 882	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	13 882	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	34 984		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	1 692 099		

Désignation de l'entreprise		SAS CHALON IMMO		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	65 781		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	201 628		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	267 409		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	105 912		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	483		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	106 395		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	161 013		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	585 799		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	2 705 484		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 438 170		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	1 267 314		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	2 384 738	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP		
			- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	48 838	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
	Voir état annexe						
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs			

Annexe

Règles et méthodes comptables

SAS CHALON IMMO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2017, dont le total est de 11 979 502 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 267 314 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 15/12/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels. Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 à 4 ans
- * Constructions : 20 ans
- * Agencements des constructions : 5 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 20 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 6 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 6 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.



Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

 Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	3 631 295			3 631 295
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	124 657		61 228	63 429
Immobilisations incorporelles	3 755 952		61 228	3 694 724
- Terrains	389 477			389 477
- Constructions sur sol propre	5 825 575			5 825 575
- Constructions sur sol d'autrui	431 025			431 025
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	6 717 584		115 738	6 601 847
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 931 680		167 346	2 764 335
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	189 803		29 390	160 413
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	16 485 145		312 474	16 172 671
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	20 066			20 066
- Prêts et autres immobilisations financières	65 000			65 000
Immobilisations financières	85 066			85 066
ACTIF IMMOBILISE	20 326 163		373 701	19 952 461

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions				
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice				
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	61 228	312 474		373 701
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	61 228	312 474		373 701

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	Achetés	Reévalués	Reçus en apport	Global
Réévaluation suite à la fusion Chalondis-Chaldis		3 476 622		3 476 622
Fonds de commerce Espace Quick Service	52 572			52 572
Fonds de commerce Espace Pressing	102 100			102 100
Total	154 672	3 476 622		3 631 294

 Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	124 657		61 228	63 429
Immobilisations incorporelles	124 657		61 228	63 429
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	5 304 748	39 685		5 344 433
- Constructions sur sol d'autrui	156 247	21 551		177 798
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	5 213 600	180 688	115 254	5 279 034
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 704 156	70 724	167 346	2 607 534
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	186 720	1 679	29 390	159 009
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	13 565 471	314 326	311 990	13 567 807
ACTIF IMMOBILISE	13 690 128	314 326	373 218	13 631 237

 Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 735 808 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	65 000		65 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	287 543	287 543	
Autres	5 356 164	5 356 164	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	27 101	27 101	
Total	5 735 808	5 670 808	65 000
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients fact. à établir	263 001
Etat produit à recevoir	91 054
Interets comptes courants	44 852
Total	398 906

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 44 480,00 euros décomposé en 2 780 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	2 780	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	2 780	16,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements	95 716		95 716	
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	95 716		95 716	
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles			95 716	

 Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	105 912		105 912		
Total	105 912		105 912		
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles			105 912		

Reprise provision pour litige fournisseur de 2009 à 2010 : 105 912 €.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 915 032 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	97	97		
- à plus de 1 an à l'origine	1 477 800	449 580	763 872	264 349
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	18 080			18 080
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 018	14 018		
Dettes fiscales et sociales	366 553	366 553		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	38 483	38 483		
Produits constatés d'avance				
Total	1 915 032	868 731	763 872	282 429
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	443 460			
(**) Dont envers les associés				

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	1 434 558	1 434 558	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	1 434 558	1 434 558	

 Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Eau edf gdf à payer	3 224
Honoraires à payer	3 420
Int.courus s/emprunts	2 058
Frais bancaires à payer	97
Taxe cet à payer	75
Taxe fonciere à payer	218 359
Avoirs à établir	3 703
Total	230 937

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Loyer d avance	21 538		
Assurances d avance	5 301		
Honoraires d avance	263		
Total	27 101		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	2 082 885		2 082 885
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	301 853		301 853
TOTAL	2 384 738		2 384 738

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les produits financiers : 48 838 euros

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2011, la société SAS CHALON IMMO est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS CHALONDIS.

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment :

- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration,
- que les économies d'impôts liées au déficit viennent en résultat dans la société Mère.



Autres informations

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : CHALONDIS

Forme : SAS

SIREN : 519 585 137

Au capital de : 40 000 euros

Adresse du siège social :

6 Rue Paul Sabatier

71100 Chalon sur Saone

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Avals et cautions</i>	1 454 545
Avals et cautions	1 454 545
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	1 454 545
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

CHALON-IMMO
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 44.480 EUROS
SIEGE SOCIAL : ZONE INDUSTRIELLE NORD
71100 CHALON SUR SAONE
380 937 938 RCS CHALON SUR SAONE

EXERCICE 2016/2017

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

DU CABINET MICHEL BAIZET
COMMISSAIRE AUX COMPTES

POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017

CABINET MICHEL BAIZET
SOCIETE D'EXPERTS COMPTABLES
ET DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
S.A.S. AU CAPITAL DE 140.000 €
379 281 603 RCS LYON
58, AV. DEBOURG - B.P. 7075
69348 LYON CEDEX 07
TEL. 04 78 58 98 19
FAX. 04 78 61 79 89

CHALON-IMMO
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 44.480 EUROS
SIEGE SOCIAL : ZONE INDUSTRIELLE NORD
71100 CHALON SUR SAONE
380 937 938 RCS CHALON SUR SAONE

EXERCICE 2016/2017

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 30 septembre 2017

Aux associés,

I - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CHALON-IMMO relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, de l'ouverture de l'exercice à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

III - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clé de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Fonds commercial

Comme décrit dans la note sur les immobilisations incorporelles de l'annexe, du fait de la mise en œuvre de la nouvelle réglementation comptable relative aux fonds commerciaux, il est procédé annuellement à un test de dépréciation des actifs incorporels ayant une durée de vie indéterminée.

Nous avons examiné les procédures mises en œuvre dans ce cadre et nous avons vérifié le caractère approprié des informations fournies dans l'annexe.

IV - Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Le cas échéant, en application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

V - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI - Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

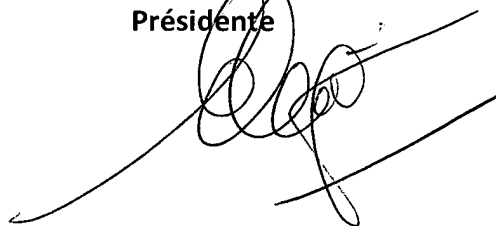
- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LYON, le 12 mars 2018

Pour le CABINET MICHEL BAISET
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Anne MARGIER
Présidente

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the left.

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2017	Net 30/09/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	63 429	63 429		
Fonds commercial (1)	3 631 295		3 631 295	3 631 295
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	389 477		389 477	389 477
Constructions	12 858 446	10 801 264	2 057 182	2 299 589
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 764 335	2 607 534	156 800	227 525
Autres immobilisations corporelles	160 413	159 009	1 404	3 083
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	20 066		20 066	20 066
Prêts				
Autres immobilisations financières	65 000		65 000	65 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	19 952 461	13 631 237	6 321 225	6 636 035
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	287 543	20 452	267 091	274 434
Autres créances	5 356 164		5 356 164	4 441 124
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	7 921		7 921	5 495
Charges constatées d'avance (3)	27 101		27 101	29 358
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5 678 729	20 452	5 658 277	4 750 410
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	25 631 191	13 651 689	11 979 502	11 386 445
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	30/09/2017	30/09/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	44 480	44 480
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 448	4 448
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	8 748 228	7 584 341
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 267 314	1 163 887
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		95 716
TOTAL CAPITAUX PROPRES	10 064 470	8 892 872
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		105 912
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		105 912
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 477 898	1 921 939
Emprunts et dettes financières diverses (3)	52 860	83 320
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		1 380
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 018	12 211
Dettes fiscales et sociales	366 553	368 811
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 703	
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	1 915 032	2 387 661
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	11 979 502	11 386 445
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 046 300	2 386 281
(1) Dont à moins d'un an (a)	868 731	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	97	95
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	30/09/2017	30/09/2016
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	2 384 738	2 384 647
Chiffre d'affaires net	2 384 738	2 384 647
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	4 470	811
Autres produits	1	1
Total I	2 389 209	2 385 459
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	97 209	93 028
Impôts, taxes et versements assimilés	300 077	325 263
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	314 326	343 987
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	20 452	4 470
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	30	813
Total II	732 093	767 561
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	1 657 116	1 617 898
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	28	29
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	48 839	55 822
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	48 867	55 850
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	13 882	20 555
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	13 882	20 555
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	34 984	35 295
RÉSULTAT COURANT avant impôts (I-II+III+IV+V-VI)	1 692 100	1 653 193

Compte de résultat (suite)

	30/09/2017	30/09/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	65 781	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	201 628	61 846
Total produits exceptionnels (VII)	267 409	61 846
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	105 912	
Sur opérations en capital	484	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		132
Total charges exceptionnelles (VIII)	106 396	132
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	161 013	61 714
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	585 799	551 020
Total des produits (I+III+V+VII)	2 705 485	2 503 155
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 438 171	1 339 268
BENEFICE OU PERTE	1 267 314	1 163 887
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	48 838	55 822
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

 Règles et méthodes comptables**SAS CHALON IMMO**

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2017, dont le total est de 11 979 502 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 267 314 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 15/12/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 à 4 ans
- * Constructions : 20 ans
- * Agencements des constructions : 5 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 20 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 6 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 6 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

 Règles et méthodes comptables**Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	3 631 295			3 631 295
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	124 657		61 228	63 429
Immobilisations incorporelles	3 755 952		61 228	3 694 724
- Terrains	389 477			389 477
- Constructions sur sol propre	5 825 575			5 825 575
- Constructions sur sol d'autrui	431 025			431 025
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	6 717 584		115 738	6 601 847
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 931 680		167 346	2 764 335
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	189 803		29 390	160 413
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	16 485 145		312 474	16 172 671
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	20 066			20 066
- Prêts et autres immobilisations financières	65 000			65 000
Immobilisations financières	85 066			85 066
ACTIF IMMOBILISE	20 326 163		373 701	19 952 461

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions				
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice				
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	61 228	312 474		373 701
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	61 228	312 474		373 701

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global
Réévaluation suite à la fusion Chalondis-Chaldis		3 476 622		3 476 622
Fonds de commerce Espace Quick Service	52 572			52 572
Fonds de commerce Espace Pressing	102 100			102 100
Total	154 672	3 476 622		3 631 294

Suite à la transposition de la directive comptable unique, une présomption de durée d'utilisation non limitée du fonds commercial est introduite dans le P.C.G. En compensation de cette présomption permettant de ne pas amortir, un test annuel systématique de dépréciation du fonds commercial est imposé.

La mise en œuvre de ces nouvelles règles sur le traitement des fonds commerciaux n'a pas eu d'incidence sur les comptes annuels.

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée et à ce titre, ils ne sont pas amortis.

La mise en œuvre du test de dépréciation de nos fonds commerciaux n'a pas conduit à constater de dépréciation au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	124 657		61 228	63 429
Immobilisations incorporelles	124 657		61 228	63 429
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	5 304 748	39 685		5 344 433
- Constructions sur sol d'autrui	156 247	21 551		177 798
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	5 213 600	180 688	115 254	5 279 034
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 704 156	70 724	167 346	2 607 534
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	186 720	1 679	29 390	159 009
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	13 565 471	314 326	311 990	13 567 807
ACTIF IMMOBILISE	13 690 128	314 326	373 218	13 631 237

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 735 808 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	65 000		65 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	287 543	287 543	
Autres	5 356 164	5 356 164	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	27 101	27 101	
Total	5 735 808	5 670 808	65 000
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients fact. à établir	263 001
Etat produit à recevoir	91 054
Interets comptes courants	44 852
Total	398 906

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 44 480,00 euros décomposé en 2 780 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	2 780	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	2 780	16,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements	95 716		95 716	
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	95 716		95 716	
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles			95 716	

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges Garanties données aux clients Pertes sur marchés à terme Amendes et pénalités Pertes de change Pensions et obligations similaires Pour impôts Renouvellement des immobilisations Gros entretien et grandes révisions Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	105 912		105 912		
Total	105 912		105 912		
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation Financières Exceptionnelles			105 912		

Reprise provision pour litige fournisseur de 2009 à 2010 : 105 912 €.

 Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 915 032 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	97	97		
- à plus de 1 an à l'origine	1 477 800	449 580	763 872	264 349
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	18 080			18 080
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 018	14 018		
Dettes fiscales et sociales	366 553	366 553		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	38 483	38 483		
Produits constatés d'avance				
Total	1 915 032	868 731	763 872	282 429
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	443 460			
(**) Dont envers les associés				

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	1 434 558	1 434 558	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	1 434 558	1 434 558	

 Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Eau edf gdf à payer	3 224
Honoraires à payer	3 420
Int.courus s/emprunts	2 058
Frais bancaires à payer	97
Taxe cet à payer	75
Taxe fonciere à payer	218 359
Avoirs à etablir	3 703
Total:	230 937

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Loyer d avance	21 538		
Assurances d avance	5 301		
Honoraires d avance	263		
Total:	27 101		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	2 082 885		2 082 885
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	301 853		301 853
TOTAL	2 384 738		2 384 738

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les produits financiers : 48 838 euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Rfa galec 2009 à 2010	105 912	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	484	
Reprise provision pour investissement		95 716
Reprise provision rfa galec		105 912
Remboursement cvae		64 825
Régularisation fournisseur		956
TOTAL	106 396	267 409

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2011, la société SAS CHALON IMMO est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS CHALONDIS.

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment :

- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration,
- que les économies d'impôts liées au déficit viennent en résultat dans la société Mère.

 Autres informations**Identité de la société mère consolidant les comptes de la société**

Dénomination sociale : CHALONDIS

Forme : SAS

SIREN : 519 585 137

Au capital de : 40 000 euros

Adresse du siège social :

6 Rue Paul Sabatier

71100 Chalon sur Saone

CHALON-IMMO

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 44 480 Euros
Siège social : Zone Industrielle Nord
71100 CHALON SUR SAONE

R.C.S. : 380 937 938 RCS CHALON SUR SAONE
SIRET : 380 937 938 000 13

I - PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS (exercice clos le 30 SEPTEMBRE 2017)

- Réserve Ordinaire1 267 314,36 Euros

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividende au cours des trois derniers exercices.

Cependant, l'Assemblée Générale indique que par décision collective des associés du 17 Décembre 2015, les associés ont décidé de procéder à une distribution de dividendes à prélever sur les réserves à hauteur de 1 006 360,00 Euros, soit 362,00 Euros par action. Le dividende global est éligible à concurrence de 1 448,00 à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts, et soumis au prélèvement à la source obligatoire édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit la somme de 1 004 912,00 Euros n'ayant pas été éligible auxdits abattement et prélèvement.

II - RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 MARS 2018

RESOLUTION SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS :

L'Assemblée Générale approuve l'affectation des résultats proposée par le Président, savoir :

L'Assemblée Générale approuve l'affectation des résultats proposée par le Président, savoir :

- Réserve Ordinaire1 267 314,36 Euros

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividende au cours des trois derniers exercices.

Cependant, l'Assemblée Générale indique que par décision collective des associés du 17 Décembre 2015, les associés ont décidé de procéder à une distribution de dividendes à prélever sur les réserves à hauteur de 1 006 360,00 Euros, soit 362,00 Euros par action. Le dividende global est éligible à concurrence de 1 448,00 à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts, et soumis au prélèvement à la source obligatoire édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit la somme de 1 004 912,00 Euros n'ayant pas été éligible auxdits abattement et prélèvement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

**Certifié conforme
LE PRESIDENT**



CABINET JURIDIQUE SAONE-RHONE

SOCIETE D'AVOCATS

Charles BOMPAY
Joël DEZARNAUD
Jean-François CHRONOWSKI
Stéphanie GIRAUD
Bernard BRIOUDE
Pierre-Eric BABIN
Christine ETIEMBRE
Ludovic GIROUD

Avocats Associés

Catherine MOUTTE
Pascale SALAMIN-GARCIA
Bérengère TARGE
Anne JOUANNAIS-BERTONCINI
Boris de CHAMPS
Anne BAUJARD
Jonathan CARREZ
Christophe CURT
Anne-Sophie EMY
Véronique SZYMCZAK
Julie LUCET

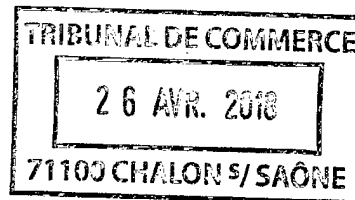
Avocats

Barreau de Lyon - Toque 688

**GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE**
4 Emiland Menand
71100 CHALON SUR SAONE

Francheville,
Le 24 Avril 2018

N/REF. : 25/A/741



Monsieur et Cher Maître,

Conformément aux dispositions de l'article L 232-23 du code de Commerce, nous vous prions de bien vouloir trouver, sous ce pli, les documents relatifs à l'approbation des comptes au 30 Septembre 2017 de la Société par Actions Simplifiée :

*** CHALON-IMMO**

dont le siège social est à : CHALON SUR SAONE (71100) – Zone Industrielle Nord

R.C.S. : 380 937 938 RCS CHALON SUR SAONE

SIRET : 380 937 938 000 13

destinés à être annexés au Registre du Commerce et des sociétés.

Nous vous en remercions et vous prions d'agréer, Monsieur et Cher Maître, l'expression de nos sentiments distingués.

Joël DEZARNAUD

Ludovic GIROUD

P.J : un chèque de 46,37 Euros.

Siège social : Parc du Chater - 1, avenue du Chater, Bât. E1, BP 33, 69340 FRANCHEVILLE (entrée angle rue de la Garenne)

Plan accès : www.saone-rhone.com - Tél. 04 72 38 31 60 - Fax 04 78 34 81 62

S.E.L.A.S au Capital de 593 502 Euros - 790 184 279 R.C.S LYON

ALLJURIS

ALLIANCE OF INTERNATIONAL BUSINESS LAWYERS